



## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

## Assistant médico-administratif

## Informations sur le concours

| Publié le :  |   |            | 01-09-2025             |
|--|---|------------|------------------------|
| Filière :  |   |            | Filière administrative |
| Catégorie :  |   |            | В                      |
| Type(s) de concours :  |   | Sur titres |                        |
| Voie(s) d'accès :  |   | Externe    |                        |
| Nombre de postes offerts par l'établissement :   |   | 10         |                        |
| Date du concours :   |   | 12-11-2025 |                        |
| A propos du poste :  |   |            |                        |
| Les assistants médico-administratifs assurent le traitement et la coordination des opérations et des informations médico-administratives concernant les patients dans les domaines du secrétariat médical. |   |            |                        |
| Ils bénéficient d'une formation d'adaptation à l'emploi propre aux fonctions qui leur sont confiées, dont l'organisation et le contenu sont fixés par arrêté du ministre chargé de la santé.               |   |            |                        |
| Information  | ns sur l'établissement                          |            |                        |
| Nom :  | CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER |            |                        |
| Ville :  | 34000 Montpellier                               |            |                        |
| Site Web :   | http://www.chu-montpellier.fr                   |            |                        |
| Pour candi   | dater   |            |                        |
| Date limite de candidature : 30-09-2025  |   |            |                        |
| Conditions   | de candidature :                                |            |                        |
| Peuvent faire acte de candidature :  |   |            |                        |
| Les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV.  |   |            |                        |
| Peuvent êtr  | e admis au concours :                           |            |                        |

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions de l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 modifiée à savoir :

Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire ;

- 1 S'il ne possède la nationalité française ou celle de ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne,
- 2 S'il ne jouit pas de ses droits civiques,
- 3 Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- 4 S'il ne se trouve en position régulière au regard du code du service national,
- 5 Le cas échéant, s'il ne remplit, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

Pièces à fournir :

Le dossier d'inscription ainsi que la notice sont à retirer soit :

sur le site Internet du CHU de Montpellier : www.chu-montpellier.fr

Travailler au CHU – Examens et Concours - Concours hors écoles paramédicales

Sur le site Intranet du CHU : Ma vie PRO / Ma carrière/ Examens et Concours

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : CHU de MONTPELLIER

Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Service "Examens & Concours"

A l'attention de : Evelyne GUILLERMIN

191 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER CEDEX 5